

Fiche d'information - Établissement SEVESO Seuil Bas

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Arrêté du 26/05/14 relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées

Nom de l'établissement :	Centre pétrolier IPC – site de Grandville (GV 108)
Adresse de l'établissement :	Centre pétrolier GV 108 Route du chêne 10700 GRANDVILLE
Respect du code de l'environnement :	<i>Le site est autorisé au titre des ICPE : arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°11-2944 du 17/10/2011 complété par l'arrêté Préfectoral complémentaire n°BENV2017136-003 du 16 mai 2017</i> <i>L'activité minière du site est autorisée par l'arrêté Préfectoral minier du 14 aout 1991.</i> <i>Le site dispose d'une étude de dangers et d'un POI</i>
Activités de l'établissement :	<i>IPC Petroleum France est un opérateur pétrolier qui exploite et opère des gisements d'hydrocarbures liquides (pétrole brut) en France.</i> <i>Le site de Grandville est un centre pétrolier qui regroupe :</i> - <i>Une partie minière de production de pétrole brut (extraction, séparation, réinjection, traitement des gaz),</i> - <i>Une partie installation classée pour la protection de l'environnement qui comprend le stockage de ce pétrole brut et un poste de chargement pour son expédition.</i>
Substances dangereuses présentes dans l'établissement :	<i>Principale substance stockée : pétrole brut (stockages enterrés)</i> - <i>Classement rubrique : 4511</i> - <i>Principal risque : matière inflammable</i>
Information du public en cas d'accident :	<i>Pas de tiers impacté en cas d'accident</i>
Dernière inspection de l'établissement :	<i>Dernières inspection DREAL : 28/05/2021, 09/10/2020</i>
Autres informations pertinentes :	<i>La partie minière de l'installation est inspectée par la DRIEAT ile de France (dernière inspection 22/03/2022)</i>